



COMMUNIQUE DE PRESSE DU 3 OCTOBRE 2025

Réaction de Jean-Claude Leblois et Fabrice Escure au décès de Camille Senon

C'est avec une profonde tristesse et une forte émotion que nous apprenons le décès de Camille Senon. À tout juste 19 ans le 10 juin 1944, elle avait échappé de peu au massacre perpétré par la division SS Das Reich, qui fit 643 victimes, dont de nombreux membres de sa famille. Dernière adulte témoin du massacre, c'est une voix essentielle de la mémoire d'Oradour qui s'est éteinte hier.

Camille Senon a dû vivre avec ce monstrueux souvenir. Elle témoigne au procès de Bordeaux en 1953, fait de son engagement militant et politique une thérapie. Elle forge son engagement auprès de son père, militant socialiste, milite au PCF, assume des responsabilités à la CGT, fait entendre sa voix, notamment pour les femmes.

Nous retiendrons de Camille Senon une femme engagée, longtemps présente dans les manifestations, regardant les militants passer depuis son fauteuil roulant quand ses jambes ne la portaient plus. Nous retiendrons l'éternelle indignée qui avait refusé l'ordre du Mérite en 2016, en pleine mobilisation contre la loi travail, au nom de ses convictions de justice et de solidarité.

Officier de la Légion d'honneur, Camille Senon a lutté contre l'oubli et transmis son douloureux récit du massacre tout au long de sa vie.

Aujourd'hui, c'est une page de notre histoire commune qui se tourne. C'est une grande dame, un grand témoin de l'histoire, une figure du militantisme syndical et féministe, une femme de paix qui est partie. En nos noms personnels, au nom du Conseil départemental, au nom du Centre de la mémoire d'Oradour, nous tenons à rendre un hommage particulier à Camille Senon pour laquelle nous éprouvons un profond respect. Nous adressons nos plus sincères condoléances à sa famille, à ses proches, ainsi qu'aux membres de l'association nationale des familles des martyrs d'Oradour-sur-Glane.

Continuons à porter la mémoire, et battons-nous, comme Camille, pour plus de justice, de solidarité, de liberté, de fraternité, de paix.

Jean-Claude Leblois
Président du Conseil départemental
de la Haute-Vienne

Fabrice Escure
Président du Centre de la
mémoire d'Oradour